L'HUMANITE — VENDREDI 12 FEVRIER 1982

DROITS DE L'HOMME

150 avocats lancent un appel de solidarité avec les démocrates de Turquie

Le 19 janvier, le bâtonnier d'Istanbul lançait un appel à la solidarité des barreaux européens. En Turquie, disait-il, *« les atteintes aux plus élémentaires droits de l'homme ne se comptent plus. Communistes, progressistes, démocrates, religieux, sans parti, personne n'est à l'abri de la répression, et les gens vivent dans la crainte d'arrestations arbitraires, de brutalités ou de tortures (...) ».*

Cent cinquante avocats français, dont une dizaine de bâtonniers en exercice, ont diffusé hier une pétition affirmant leur solidarité avec leurs confrères turcs et demandent le rétablissement des libertés fondamentales en Turquie (1).

« Depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1980, déclarent les avocats français, les libertés essentielles sont systématiquement battues en brèche : interdiction de toute activité politique ou syndicale libre, suppression pure et simple des organisations démocratiques, arrestation de leurs militants, recours systématique à la torture, multiplication des procès pour délit de conscience ou d'opinion au cours desquels des milliers de peines de mort sont requises.

Les avocats soussignés tiennent à alerter leurs confrères et tous les juristes non seulement sur la gravité de l'infraction que ces faits constituent au regard de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention européenne des droits de l'homme, mais également sur le fait que les procès se déroulent dans des conditions qui constituent autant de défis aux droits les plus élémentaires à une libre défense et à un procès régulier. »

Assurant leurs confrères turcs — dont certains ont déjà payé de leur vie ou de leur liberté leur combat pour la défense — de « leur confraternelle solidarité et demandent aux autorités turques le rétablissement des libertés fondamentales et le respect de principes universellement reconnus ».

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV ARŞİVİ

Première liste de signataires :

Messieurs les bâtonniers de Digne, Pau, Poitiers, Strasbourg, Toulouse, Monsieur le bâtonnier et le conseil de l'Ordre d'Evry, Messieurs les anciens bâtonniers Aubert (Pontoise), Baudy (Bobigny), Bonnet et Ducourtieux (Limoges), Fallotin (Clermont-Ferrand), Dubroca (Mont-de-Marsan), Dumiot (Poitiers), Maîtres Kleniec (Aix-en-Provence), Georges Pons (Avignon), F. Ferrandini, J. Filippi, J.-B. Liegault, P. Lorenzi, M. Mariani, Mordicon-Caporossi, J. Fafalli, Ch. Santoni, V. Stagnara, A. Tomasi, R. Tramini (Bastia), M. Dreyfus-Schmidt (Belfort), G. Tiry (Béthune), F. et M. Brault, J.-P. Teissonnière (Bobigny), A. Bouvard (Bonneville), E. Gravellier, président de l'UJA (Bordeaux), C. Durand, A. Tourret, secrétaire national MRG (Caen), J.-R. Mougeot (Chaumont), M. Mouthier (Digne), L. Fouace (Evreux), Di Benedetto, Benichou, Brasseur, A. Chapuis, J. Chapuis, Eisler, Fessler, Giraud, C. Giroud, Laudet, M. Marce, M. Mignotte, Tixier, Veyssière, A. Windgasse (Grenoble), L. Evans, P.-A. Gourion, J.-Y. Hernandez, U. Iannucci, P. Lejard, M. Lenoir, Ch. Litaudon, P. Masanovic, M. Riva, M. Ch. Ruffet, F. Zenati (Lyon), J. Cristofol, C. Fourneron, Y. Pons de Poli, S. Ugolini (Marseille), P. Kaldor (Nanterre), R. Floureusses (Nice), G. Albouy, D. Andrei, M. Aubin-Dormion, J.-F. Auduc, S. Bazi, G. Benoit-Levy, J. Bocquet-Clerc-Lafont, W. Bourdon, E. Boyer, P. Brandon, P. Braun, R. Brondy, M. Brioudes, Busadas, M. Buttin, R. De Castelnau, Ph. Cohen, P. Cohen-Seat, A. Conte, F. Cotta, A.-M. Debatisse, A. Dimet, H. Douzon, N. Dreyfus, H. Ducros, J.-J. De Félice, L. Forster, L. Gautier, J. Guillemot, Marc et Michel Henry, D. Hilsum, B. Jelty, F. Kaldor, O. Lacourie-Denis, D. Langlois, M. Laredo, M. Laroque, H. Leclerc, Ch. Lederman, M. Ledoux, A. Levy, E. Loignon, P. Maisonneuve, F. Margo, S. Meyer-Heine, E. Mortier, J. Nordmann, M. Picard-Weyl, Poncin, M. Portehaut, M. Poulet-Portehaut, F. Rozelaar-Vigier, C. Ruyer, P. St-Arroman, J. Schlissinger, J.-G. Senghor, V. Simon, H. Témine, I. Terrel, F. Tuffet, D. Voguet, P.-E. Weil, R. Wellman, France et Frédéric Weyl, R. Weyl, M. Wizemberg (Paris), Cl. Larzul (Rennes), H. Tétard (Senlis), Cl. Gass-Kahn (Sens), A.-M. Goux, P. Vaschalde (Valence), M. Peronnet (Versailles). Et la section de France du Mouvement international des *juristes catholiques*.

(1) Pour les nouvelles signatures, s'adresser à Maîtres Régis De Castelnau au 19 boulevard Henri-IV à Paris 4e, ou Frédéric Weyl, 160 rue du Temple à Paris 3e.

Signez la pétition des intellectuels

Cent intellectuels français ont, de leur côté, lancé le 27 janvier une pétition de solidarité avec les démocrates de Turquie. Ils demandent la vie sauve pour les progressistes turcs et l'arrêt de la répression et de la torture (voir *l'Humanité* du 28 janvier). Ils appellent à signer et à faire largement signer leur pétition.

Adresser les signatures à : M. Robert Joly, 85, rue d'Assas, 75006 Paris.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV ARŞİVİ